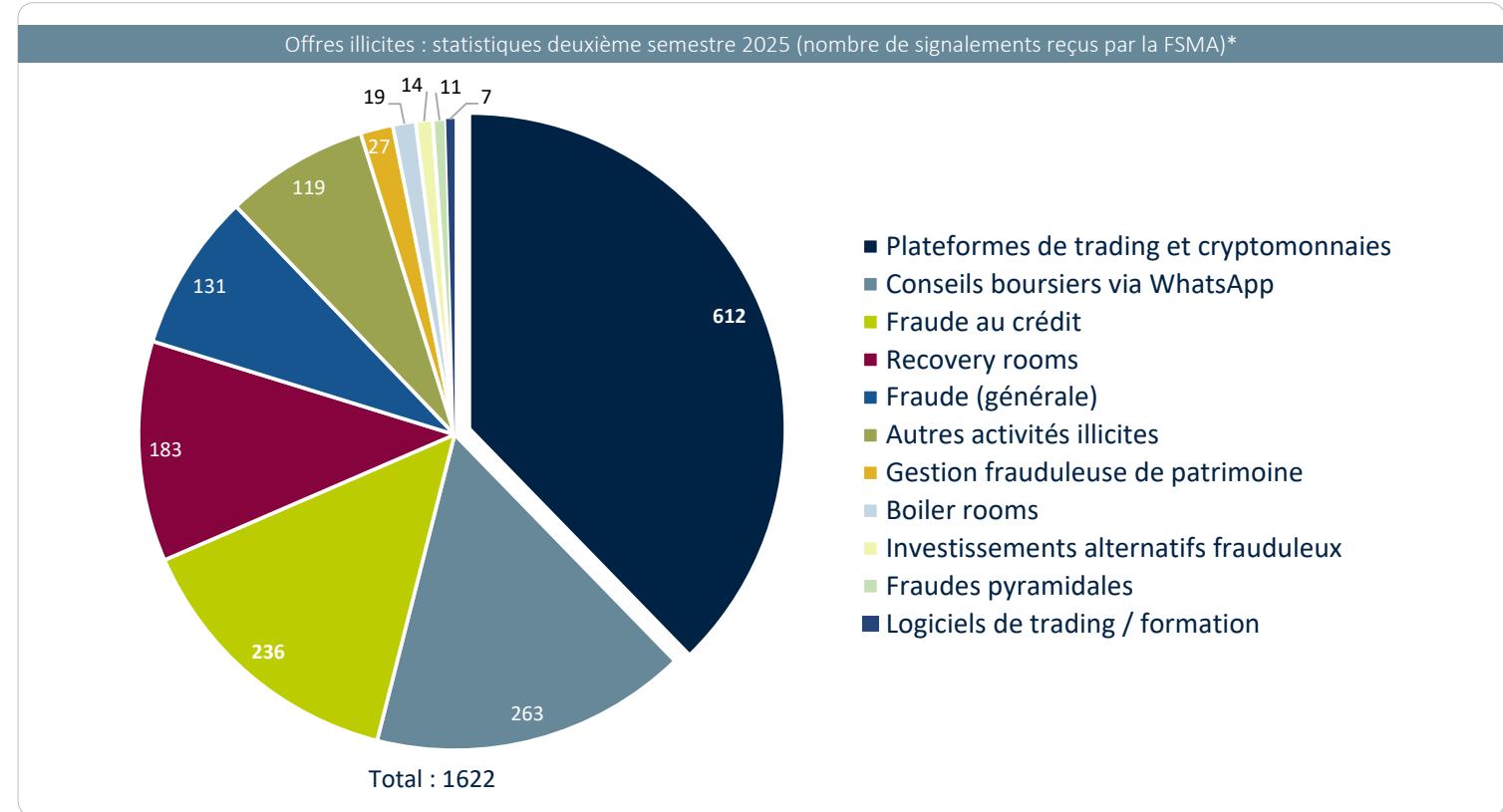




Fraudes à l'investissement et offres illicites - Dashboard 2^{ème} semestre 2025

1. Evolution des phénomènes de fraudes : tendances principales

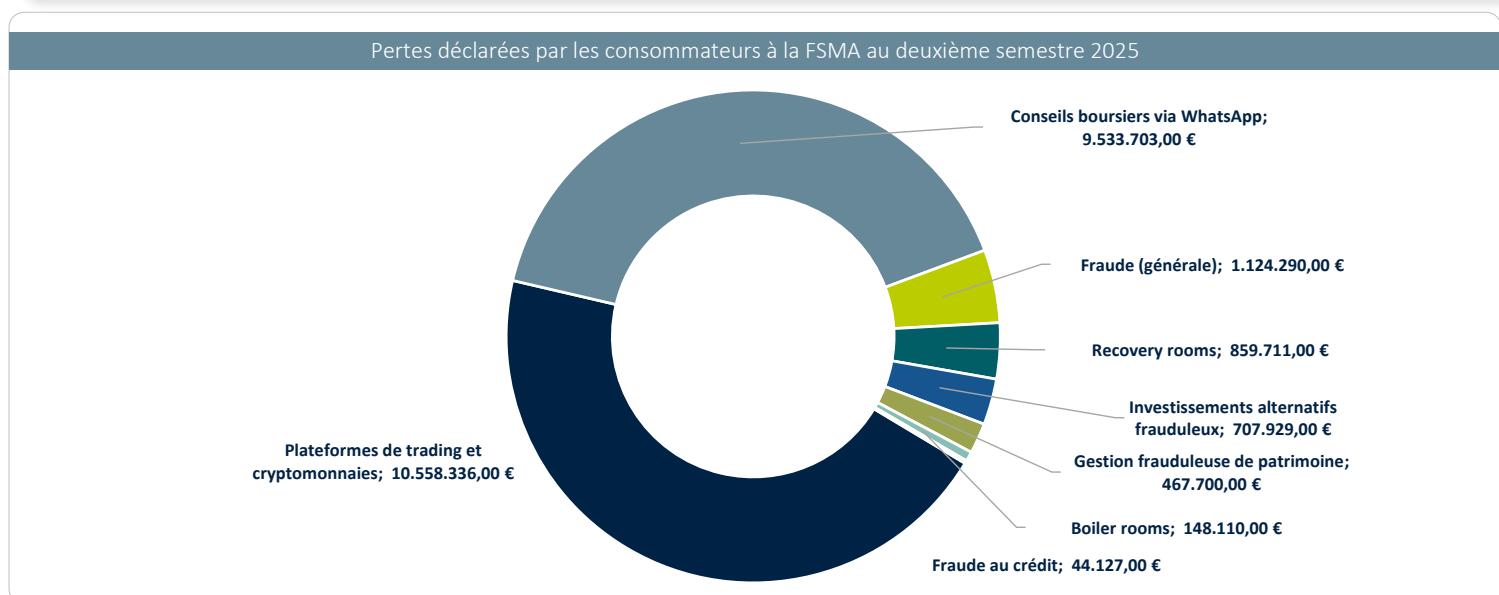


2. Pertes déclarées par les consommateurs

Entre juillet et décembre 2025, les consommateurs belges ont déclaré à la FSMA avoir perdu un total plus de 23 millions d'euros dans le cadre de fraudes.

La plus grande partie de ces montants, plus de 10,5 millions d'euros, ont été perdus sur des plateformes de trading frauduleuses, le plus souvent dans des investissements prétendument liés à des cryptomonnaies.

Un nouveau phénomène de fraude prenant la forme de prétendus conseils d'investissement d'exclusifs via des groupes WhatsApp a fait un grand nombre de victimes pendant cette période. Plus de 9,5 millions d'euros de pertes ont été déclarés par des consommateurs concernant ces nouvelles fraudes.



3. Focus : les “conseils exclusifs” via WhatsApp

Depuis cet été, la FSMA reçoit des signalements concernant un nouveau phénomène de fraude. Il s'agit de groupes WhatsApp douteux dans lesquels des escrocs partagent des conseils soi-disant exclusifs en matière d'investissement ou font la promotion de fausses applications de trading.

C'est un phénomène très large qui fait des victimes partout dans le monde et qui cible également la Belgique.

**1**

Approche via les réseaux sociaux

Les consommateurs tombent sur des publicités sur Facebook ou Instagram pour des groupes WhatsApp qui partageraient des analyses de marchés financiers exclusives et des conseils en investissement lucratifs. Ces publicités sont souvent postées sur des pages qui **usurpent** les noms et les logos de banques ou de services de presse reconnus.

**2**

Ajout dans des groupes WhatsApp

Ces groupes sont gérés par des individus se faisant passer pour des économistes renommés ou des PDG de sociétés d'investissement. Ce sont encore une fois des cas d'usurpation d'identité.

**3**

Arnaque et vol de données

Dans ces groupes, les consommateurs sont :

- incités à participer à des **loteries**, qui ont pour objectif de subtiliser leurs données à caractère personnel ;
- encouragés à acheter certaines **actions** cotées aux États-Unis, dans le but de manipuler le cours de ces actions — un mécanisme connu sous le nom de « *pump and dump* ».
- invités à installer des **fausses applications** de trading de cryptomonnaies.

Un nouveau phénomène de fraude qui fait déjà beaucoup de dégâts en Belgique :

263 signalements

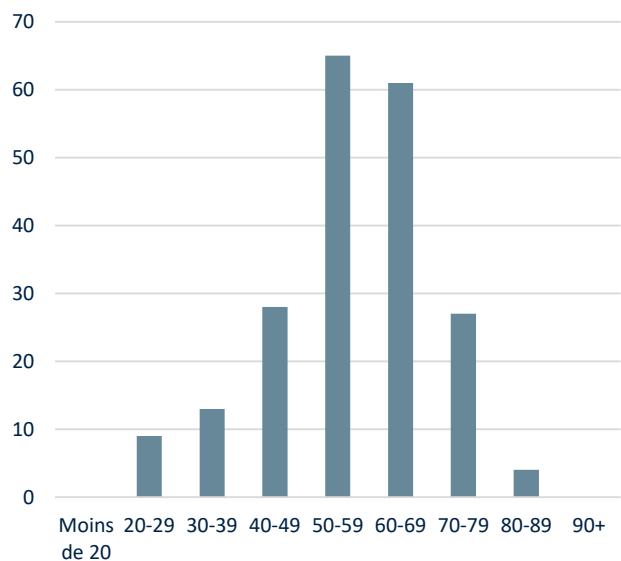
reçus par la FSMA, dont 60% émanait de victimes ayant déjà envoyé des sommes

73.000 €

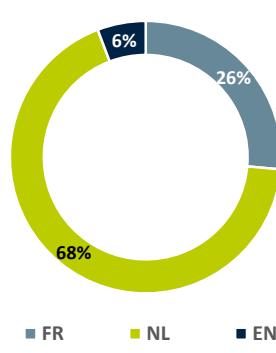
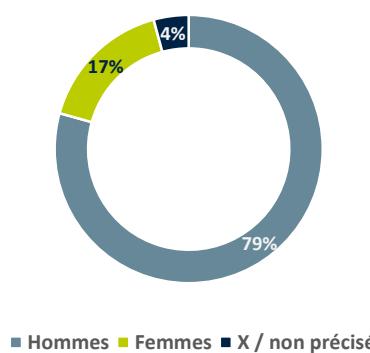
perdus en moyenne par victime, avec pour certains cas des pertes de plusieurs centaines de milliers d'euros

9.5 millions d'euros

de pertes totales déclarées en à peine 6 mois



Le profil type : les personnes qui ont le plus souvent contacté la FSMA concernant cette nouvelle arnaque sont des hommes néerlandophones âgés de 50 à 69 ans.

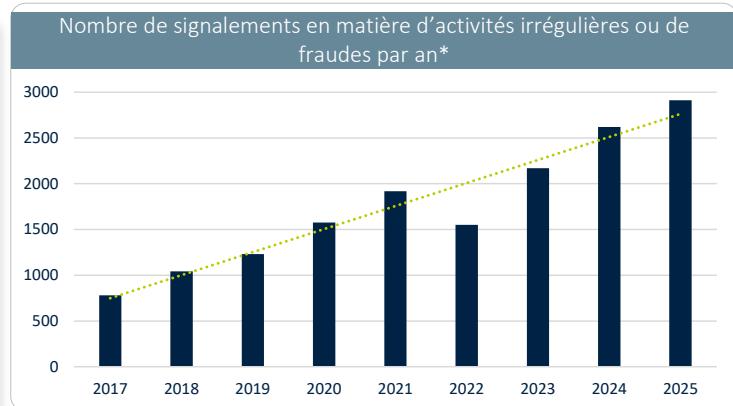


4. Evolution des notifications reçues par la FSMA

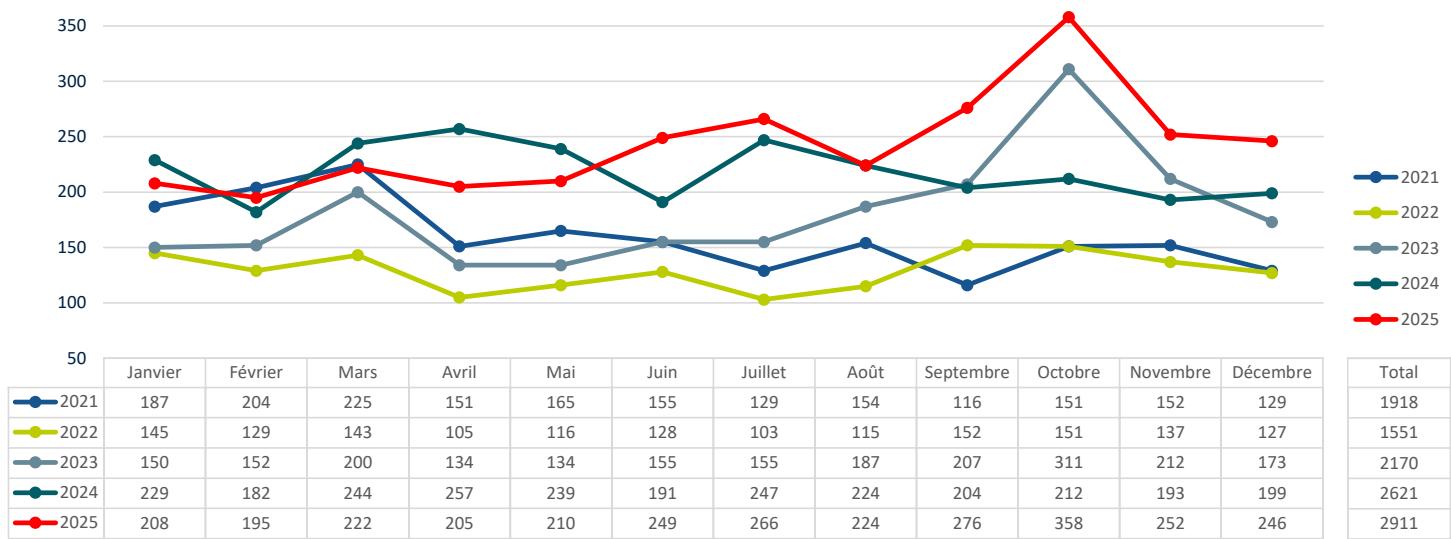
Le nombre de signalements reçus par la FSMA concernant des offres illicites au cours de ces dernières années continue d'augmenter.

En 2025, la FSMA a reçu un total de 2911 signalements concernant des activités irrégulières. Il s'agit d'une augmentation de 11 % par rapport à 2024.

Depuis 2017, le nombre de signalements reçus par la FSMA dans ces catégories augmente chaque année en moyenne de près de 20%.



Evolution du nombre de signalements en matière d'activités irrégulières ou de fraudes reçus par mois depuis 2021*

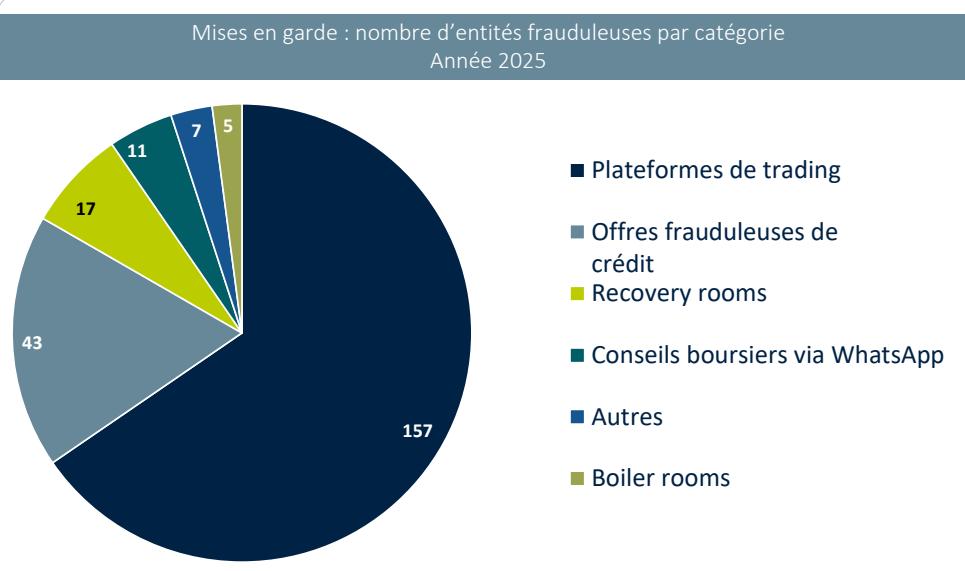


5. Mises en garde de la FSMA

Au cours de l'année 2025, la FSMA a publié des mises en garde concernant un total de 240 entités frauduleuses et 316 sites web.

Plus de 65 % de ces acteurs illégitimes étaient des plateformes de trading frauduleuses.

La FSMA invite les consommateurs à consulter la liste complète de ses mises en gardes disponible sur son site web : FSMA.be – Mises en garde.



Contact

**Formulaire de contact
Fraudes et cas suspects**

**Formulaire de contact
Général**

Pour vos questions d'argent

wikifin

Vous avez un doute concernant votre fournisseur ?

Vous pouvez faire une recherche sur le site web de la FSMA afin d'obtenir des informations sur une société ou vérifier si une mise en garde a été publiée à son sujet

Fonction de recherche

Mises en garde

Plus d'infos sur les fraudes

Vous trouverez plus d'informations sur les fraudes sur notre site web

Attention aux fraudes !

Restez informé

Newsletter FSMA

Liens externes

 **febelfin**

 **Safeonweb^{be}**

Campagne de prévention fraude - 2025

Communiqué de presse